

Gourbeyre, le 06/10/2023

SERVICE SANTE ET SECURITE DE L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

Le Directeur Général de l'Agence de Santé
de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

Affaire suivie par : Département « eau potable »
Courriel : ars971-edch@ars.sante.fr
Tél. : 05 90 99 64 59 / 64 60

à

PJ : résultats d'analyses

Monsieur le Maire de Pointe à Pitre
Monsieur le Maire des Abymes
Monsieur le Président du Syndicat Mixte de Gestion
des Eaux et de l'Assainissement de Guadeloupe

Réf. : DSS SSE AEP 0610

Suite au passage de la tempête Philippe mes équipes ont déployé un programme de prélèvements et d'analyses afin de vérifier la qualité de l'eau distribuée suite à la remise en service des installations permettant l'alimentation en eau de la population.

Ainsi l'ensemble du territoire est concerné par ce programme de contrôle. Afin de disposer d'une vision générale du territoire les prélèvements ont été prioritairement réalisés en sortie des usines de traitement, ou au plus près de celles-ci, en sortie des réservoirs ou points stratégiques du territoire.

J'ai été alerté ce jour d'une suspicion de contamination microbiologique de l'eau des réservoirs de Perrin, Miquel et Boisvin suite aux prélèvements effectués ce mercredi 4 octobre 2023.

Dans les conditions défavorables consécutives au passage de la tempête Philippe, une communication adaptée à la population doit être mise en place.

Aussi par mesure de précaution il doit être déconseillé à la population des secteurs concernés de consommer cette eau pour la boisson, la préparation des aliments et le brossage des dents.

Au regard de la situation inhabituelle consécutive au passage de la tempête, il faut restreindre la consommation de l'eau.

Une solution alternative qui doit demeurer exceptionnelle en l'absence d'autre solution consisterait à faire bouillir l'eau afin de pouvoir l'utiliser pour la boisson et la préparation des aliments notamment, selon les dispositions suivantes :

- Porter l'eau à ébullition pendant au moins 5 minutes ;
- Couvrir la casserole et laisser l'eau reposer pendant au moins une heure ;

Des résultats plus complets me parviendront ce weekend, la situation sera suivie de près. Des préconisations et la communication pourront être adaptées le cas échéant.

Des recontrôles sont d'ores et déjà programmés. Vous serez informés de leurs résultats dès réception.

Le Directeur Général

Laurent LEGENDRE



Copie :

M le Préfet

Monsieur le Président du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe

Mme la Directrice technique du SMGEAC